



Awala-Yalimapo

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N°07-14**

**Installation du conseil municipal**

Séance du 05/04/14 (Quorum atteint)  
Date de la convocation : 31/03/14

L'an deux mil quatorze, le samedi cinq avril à neuf heures, le Conseil municipal dûment convoqué par le maire sortant s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence du Monsieur Félix TIOUKA, doyen d'âge des membres présents à cette séance.

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 15

**PRESENTS :** Jean-Paul FERREIRA - Myriam PIERRE - Bruno APPOLINAIRE - Carmélita JEAN-JACQUES - Félix TIOUKA - Muriel SABAYO - Hervé ROBINEAU - Liliane APPOLINAIRE - Alexis TIOUKA - Eveline PERIGNY-BAUMANN - Christian BLAISE - Julie PARAENSE - Jocelyn Roger THERESE - Josette AUGUSTE - Daniel FRANCOIS.

**ABSENTS :**

**SECRETARE DE SEANCE :** Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du CGCT, il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Eveline PERIGNY est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

Le Conseil Municipal : Conformément aux dispositions prévues par les articles L.2121.10, L.2121.12 et L.2122.8 du CGCT, les conseillers municipaux désignés par les électrices et les électeurs de Awala-Yalimapo le 30 mars dernier et proclamés élus par le bureau centralisateur de vote ont été convoqués le 31 mars afin de procéder, après appel nominal, à leur installation, à l'élection du maire, à la détermination du nombre des adjoints ainsi qu'à leur désignation.

Les résultats de l'unique bureau de vote de la commune ont été les suivants :

- **Inscrits : 569**
- **Votants : 488**
- **Votes blancs/nuls : 8**
- **Suffrages exprimés : 480**

Selon l'article L.262 du code électoral, au deuxième tour, la liste qui a obtenu le plus de voix recueille un nombre de sièges égal à la moitié du nombre des sièges à pourvoir, arrondi, le cas échéant, à l'entier supérieur. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Ont obtenu :

- **Liste « FERREIRA Jean-Paul » : 267 voix soit 12 sièges au CM et 1 siège au CC**
- **Liste « THERESE Jocelyn » : 213 voix soit 03 sièges au CM et 0 siège au CC**

Ont donc été élus les membres dont les noms sont cités.

**Sur ces éléments, le Conseil municipal,**

**Déclare** les nouveaux élus installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux



-----  
Pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

LE MAIRE DE AWALA-YALIMAPO

Jean-Paul FERREIRA



LE DOYEN D'AGE

Félix TIOUKA

